

## **LA RÉCUPÉRATION DE PLASTIQUES D'ENROBAGE C'EST POSSIBLE ET FACILE !**

Les plastiques d'enrobage de balles d'ensilage représentent une quantité importante de déchets. Plusieurs producteurs agricoles, soucieux de la protection de l'environnement, trouvent indécent de jeter ce plastique après utilisation, alors qu'il est de très bonne qualité pour le recyclage.



Pour réduire l'enfouissement de ces plastiques, Gaudreau Environnement a développé une méthode de collecte disponible pour tous les producteurs agricoles de votre municipalité, soucieux de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources.

La façon de procéder est très simple. Les plastiques agricoles (ensilage, mais aussi sacs de minéraux pour le bétail...) doivent être mis dans un sac conçu spécialement pour ce type de collecte et vendu chez Gaudreau Environnement. Une fois le sac rempli et bien fermé, il pourra être déposé dans le bac de recyclage en bordure de route, pour être ramassé en même temps que la collecte régulière des autres matières recyclables.

On peut mettre en moyenne 23 kg de plastique usagé par sac, soit l'équivalent du plastique de 32 balles rondes 4' x 4' enrobées individuellement. Toutefois, le plastique doit être raisonnablement propre. Il suffit alors de découper les portions de plastique trop souillées avant de les mettre dans le sac et de mettre les parties salies dans le bac à déchet. Notez que pour éviter des bris d'équipement, les cordes et les filets ne sont pas acceptés.

Cette procédure a un coût pour l'agriculteur car il faut :

- Un bac vert supplémentaire peut être obtenu au coût de 72,70\$/an pour la location et la collecte.
- Des sacs vendus en rouleaux de 50 unités à un coût de 85,00 \$.

Toutefois, si plusieurs producteurs sont intéressés par le service, celui-ci peut être inclus à votre **taxation municipale pour les coûts de gestion des matières résiduelles**. De cette façon, cette dépense sera admissible au remboursement sur l'impôt foncier dans le cas d'une exploitation agricole enregistrée (remboursement par le MAPAQ à hauteur de 75% pour l'agriculteur).

Pour faire la commande de bacs verts supplémentaires et de rouleaux de sacs, ou encore pour toute question relative au recyclage des plastiques agricoles, veuillez contacter Gesterra à l'adresse [info@gesterra.ca](mailto:info@gesterra.ca). Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans votre démarche.

Par ce geste, vous améliorez vos performances municipales et misez sur un meilleur contrôle de vos dépenses en gestion des matières résiduelles grâce à une réduction de l'enfouissement.

## Procédure pour la collecte des plastiques agricoles

### Étape 1

Couper à un pied du sol les deux côtés du ballot et récupérer le dessus seulement. Les parties plus souillées qui touchent au sol doivent être mises dans le bac de déchets.





---

## Étape 2

Un sac conçu spécialement pour ce type de collecte vendu par Gaudreau Environnement doit être mis dans le bac de récupération. Déposer le plastique propre dans ce sac jusqu'à pleine capacité.

On peut mettre en moyenne 23 kg de plastique usagé par sac, soit l'équivalent du plastique de 32 balles rondes 4' x 4' enrobées individuellement.

Les plastiques d'ensilage et les sacs de minéraux pour le bétail sont acceptés, mais les cordes et les filets ne le sont pas.



---

### Étape 3

Bien fermer le dessus du sac à l'aide d'un dévidoir à ruban adhésif afin que le plastique ne sorte pas du sac. Mettre le bac en bordure de route pour la collecte des matières recyclables.

